



**VILLE DE CANTELEU
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN**

DÉNOMINATION & ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ :

Pouvoir adjudicateur : Mairie de CANTELEU – 13 place Jean Jaurès – BP 11 – 76380 CANTELEU
Réfèrent : service technique – mail : contact@ville-canteleu.fr – Tél : 02 32 83 40 00

MODE DE PASSATION CHOISI : APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique

Travaux Fournitures Services

OBJET DU MARCHÉ : Marché d'exploitation des installations thermiques de la ville de Canteleu

DESCRIPTION : Renouvellement des contrats d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation et la climatisation des bâtiments communaux.

NOMBRE ET DÉCOMPOSITION DES LOTS : Unique

DURÉE DU MARCHÉ : Le marché est établi pour une durée de 8 (huit) ans. L'exécution des prestations commencera à compter du 1^{er} juillet 2023 et s'achèvera dans tous les cas le 30 juin 2031.

VARIANTE(S) AUTORISÉE(S) : Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges, une SEULE variante relative aux améliorations de la performance énergétique des bâtiments est autorisée.

OBTENTION DES DOSSIERS : Téléchargement du dossier de consultation sur www.achatpublic.com

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours

FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Il n'est pas possible de présenter pour la présente consultation, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membre de plusieurs groupements.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les candidats doivent envoyer leur pli sous forme dématérialisée sur la plate forme www.achatpublic.com. L'offre devra être rédigée en langue française et l'unité monétaire utilisée sera l'euro. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique s'effectue dans les conditions définies par l'article L.2132-2 et R. 2132-1 à R. 2132-14 du Code de la Commande Publique 2019.

Une visite des lieux est obligatoire avant remise des offres, voir article 3.3 du règlement de la consultation.

DOCUMENTS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT : les pièces à produire sont mentionnées aux articles 6.1 et 6.2 du règlement de consultation.

RÉCEPTION DES OFFRES : date limite le 09 mai 2023 avant 12h00

CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

MODALITÉS DE FINANCEMENT : les paiements s'effectueront par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique sous un délai global de 30 jours. Le comptable chargé des paiements est Monsieur le Trésorier Principal de MAROMME/DEVILLE LES ROUEN. L'ordonnateur est Madame Le Maire de la commune de Canteleu.

ENVOI DE L'AVIS : date d'envoi de l'A.A.P.C. Le 04 avril 2023, au JOUE, sur le site Internet de la ville (www.ville-canteleu.fr), par voie d'affichage en Mairie.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : toutes les questions devront être posées sur la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com **jusqu'au 02 mai 2023 inclus.**

INTRODUCTION DES RECOURS : Tribunal Administratif de Rouen – 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen. Tel. 02 35 58 35 00 – greffe.ta-rouen@juradm.fr